



Lettre info N°6 COVID-19

Vendredi 10 avril 2020 - 19H30

Rédigée par le maire

Bonjour à tous,

Bonjour à tous,

Nous sommes au jour +24 du confinement, nous sommes dans la 4e semaine...

Je suis heureux de voir que la plupart de vous respectent le confinement, et je vous en remercie au nom de tous.

Au niveau municipal, nous continuons de gérer la commune tous ensemble avec les moyens techniques et en maintenant les barrières de protection.

Au niveau des travaux communaux, l'employé municipal a repris son travail d'entretien des espaces verts. Il travaille seul et je lui demande de ne pas rester en contact avec des tierces personnes, ou si cela devait être le cas, de se tenir à distance de plus de 1 mètre. **Je vous demande, d'ailleurs à vous tous, de respecter entre vous, mais aussi avec lui, si vous deviez le croiser, les mesures barrière.**

Le démontage des anciennes toilettes est terminé, et ce grâce au bénévolat d'un des élus.

Nous passerons ensuite aux finitions avec, un crépi sur le mur du foyer, puis sur la plateforme nous allons étudier en conseil municipal le revêtement (carrelage ou autre) et un garde-fou sera commandé dans les prochains jours.

Lundi soir, le président de la République prendra la parole. Il annoncera certainement une prolongation du confinement pour les semaines à venir et peut être les modalités pour la sortie du confinement: par région ? Par tranche d'âge ? Pour les personnes immunisées dans un premier temps ? **À ce jour il est impossible de savoir, alors soyons patients et continuons à rester chez nous !**

Il est important, et je ne cesse de le répéter, de respecter les directives de l'état pour que nous soyons épargnés par cette pandémie.

En cas de nécessité, n'hésitez pas à me contacter au 06-25-33-38-38.

Je vous souhaite une très bonne soirée et un très bon week-end.

Bien à vous,

Le maire

Benoit DESENLIS

Une nouvelle attestation dérogatoire sur votre smartphone

Pour les utilisateurs de SMARTPHONE, vous pouvez désormais télécharger l'attestation en version numérique.

ATTENTION, vous devez UNIQUEMENT utiliser celle du site internet du gouvernement. et ne payez jamais ! elle est gratuite !

[Attestation](#)

Arrêté portant interdiction aux hébergements à vocation touristique de recevoir du public COVID-19

Veillez trouver en pièce-jointe l'arrêté pris par Mme la préfète portant interdiction jusqu'à la date du 15 avril 2020 des hébergements à vocation touristique de recevoir du public dans le département.

[Lire l'Arrêté](#)

Communiqué de la Poste

COVID-19 ACTUALITE SANITAIRE

Mesures sanitaires : l'ensemble des mesures visant à garantir la sécurité tant des postiers que des clients est actualisé quotidiennement en application des préconisations gouvernementales sur le sujet.

La Poste a adapté les façons de travailler pour tous les gestes qui nécessiteraient un contact rapproché avec les clients,

- Tous les postiers en contact avec le public (facteurs, chargés de clientèle en bureau) sont dotés de masques et de gel hydro-alcoolique.
- Tous les bureaux de poste accueillant du public en Occitanie ont été équipés de **parois en plexiglass. Ce dispositif peut être étendu aux agences postales communales, sur demande des maires.** Il sera financé par le fonds postal de péréquation territoriale.
- Aujourd'hui le travail quotidien des facteurs se fait sans contact physique : par exemple, la remise d'un colis ou d'une lettre contre signature a été modifiée et se fait avec un échange de SMS.

BUREAUX DE POSTE ET POINTS DE SERVICES

Le Groupe La Poste densifie sa présence en zone rurale, dans tous les départements.

Dès cette semaine, en plus des 1 850 bureaux, La Poste renforce la présence postale afin de porter le nombre de bureaux opérationnels à 2 500. La Poste va poursuivre ses efforts et met tout en œuvre pour couvrir d'ici la fin du mois d'avril 5.000 bureaux de poste avec des organisations et des niveaux de service adaptés (courrier, colis, Banque Postale et téléphonie mobile).

Pour accompagner l'action de La Poste et répondre aux attentes des citoyens, l'AMF invite les maires des communes et intercommunalités dotées d'agences postales communales ou intercommunales, à faciliter l'accès à leurs agences. L'objectif est d'avoir d'ici la fin du mois 10.000 points de contact postaux (bureaux de poste et réseaux partenaires) accessibles dans tout le pays.

Dans le Gers, la Direction du Réseau Toulouse-Ariège-Gascogne et la Direction Services-Courrier-Colis d'Occitanie, continuent de travailler en concertation avec la Commission Départementale de Présence Postale et les mairies qui ont une agence postale communale, pour accroître le nombre de points de contact ouverts.

Désormais, les bureaux de poste, ouverts le matin, du lundi au vendredi sont les suivants Aubiet, Auch Gambetta, Fleurance, Condom, Eauze, Mirande, L'Isle-Jourdain, Plaisance-du-Gers, Masseube, Mauvezin, Samatan et Vic-Fezensac. Les bureaux d'Aignan, Manciet, Jegun, Saramon et Seissan le sont chaque mercredi, jeudi et vendredi.

Onze agences postales ouvrent régulièrement dans la semaine selon les décisions des maires. Il s'agit des communes de Monfort, Solomiac, Puycasquier, Monguilhem, Montestruc, Termes d'Armagnac, Valence-sur-Baise, L'Isle de Noé, Bassoues, Saint-Médard et Saint-Michel.

Sur les 22 relais-Poste commerçants que compte le Gers, 15 sont ouverts, selon les jours et horaires des commerces qui les hébergent : Tillac, Labejan, Barran, Marsan, Monferran

Saves, Courrensan, Caussens, Fourcès, Miradoux, Sainte-Mère, La Sauvetat, Saint-Puy, Dému, Viella et Sainte-Mère.

Toutes ces informations, relatives aux ouvertures de points de contact, vous sont toujours données sous réserve que les conditions sanitaires n'imposent pas des restrictions.

Retrouvez en temps réel les bureaux ouverts et leurs horaires d'ouverture sur www.laposte.fr

De nombreuses opérations peuvent également être effectuées en ligne ou par téléphone sur www.laposte.fr ou par téléphone au 3631 sur www.labanquepostale.fr, ou via le centre de relations clients joignable au 3639

DISTRIBUTION DU COURRIER ET DES COLIS

La distribution du courrier et des colis est assurée 3 jours par semaine

A ce jour 100% des plateformes Courrier, Colis et Chronopost fonctionnent.

Les livraisons de Chronopost sont à nouveau effectuées du lundi au samedi. La distribution du courrier et des Colissimo est effectuée **actuellement du mercredi au vendredi**. L'heure de passage du facteur peut varier par rapport aux horaires habituels. Pour l'ensemble des courriers simples ou suivis, le facteur les dépose dans la boîte aux lettres. Les lettres recommandées sont remises selon un process adapté sans signature.

Les équipes supplémentaires mises en place les lundis et mardis à partir du 14 avril vont permettre **d'augmenter progressivement la fréquence de distribution du courrier** : passage de 144 tournées de distribution de la presse aujourd'hui à 500 tournées, en Occitanie.

Faute de pouvoir relever toutes les boîtes à lettres de rue, La Poste a choisi la condamnation temporaire de près d'un tiers de ces boîtes à lettres.

On comptait 173 tournées facteurs à découvert en Occitanie le 8 avril, pour des raisons de garde d'enfant très majoritairement.

Instances

Pour les clients qui n'ont pas pu être livrés à domicile, **des solutions nouvelles sont mises en place pour le retrait des Colissimo et Chronopost**. 100 bureaux de poste et 900 établissements courrier seront consacrés au retrait des instances. Par ailleurs, les 3000 points ouverts du réseau partenaire ainsi que les 4 500 points Pickup assurent également les instances colis.

L'avis de passage déposé dans la boîte aux lettres ou un SMS indique au client l'adresse exacte où il est possible de récupérer son colis. **Les stocks d'instance dans les bureaux fermés sont prioritairement représentés au client ou transférés dans les points postaux ouverts et mis à la disposition du public**. Grâce à cette organisation, le niveau d'instance a déjà été divisé par deux en 15 jours.

La distribution de la presse est assurée 4 jours par semaine

En accord avec les grands éditeurs de presse, La Poste a renforcé ses effectifs et mis en place, **dès la semaine du 6 avril, un jour de livraison supplémentaire pour la presse, le lundi ou le mardi selon les communes**. La distribution de la presse est rétablie 4 jours par semaine 3 000 personnes supplémentaires ont été recrutées pour assurer ces missions. Toutes les équipes bénéficient des mêmes dispositifs de protection sanitaire.

Dès mi-avril, la distribution des journaux reviendra progressivement à 5 jours par semaine.

SERVICES DE PROXIMITE

Maintien des prestations 6 jours sur 7

Les prestations de **portage de médicaments et de repas** auprès des personnes âgées sont maintenues du lundi au samedi, tout comme **les visites de lien social « Veiller sur mes parents », devenues gratuites pendant toute la durée du confinement.**

Information des impôts

COMMUNICATION DES SERVICES DE L'ADMINISTRATION FISCALE DU GERS

Afin de tenir compte de la crise sanitaire que traverse notre pays et suivant les décisions prises par le Ministre de l'action et des comptes publics :

- ➔ l'accès aux déclarations en ligne sera actif à compter du **20 Avril 2020**
- ➔ la déclaration en ligne devra être souscrite avant le **8 Juin 2020**
- ➔ la déclaration papier sera à déposer auprès des services de l'administration fiscale avant le **12 Juin 2020**

Vous pouvez contacter l'administration fiscale uniquement par :



- * téléphone aux numéros suivants :
 - pour la déclaration : 05 62 61 51 89 (**à partir du 20/04/2020**)
 - pour le prélèvement à la source : 0809 401 401
 - ou le centre impôts service : 0810 467 687



- * votre messagerie sécurisée via votre compte fiscal personnel internet

Aucun accueil physique ne sera effectué pendant la période de confinement

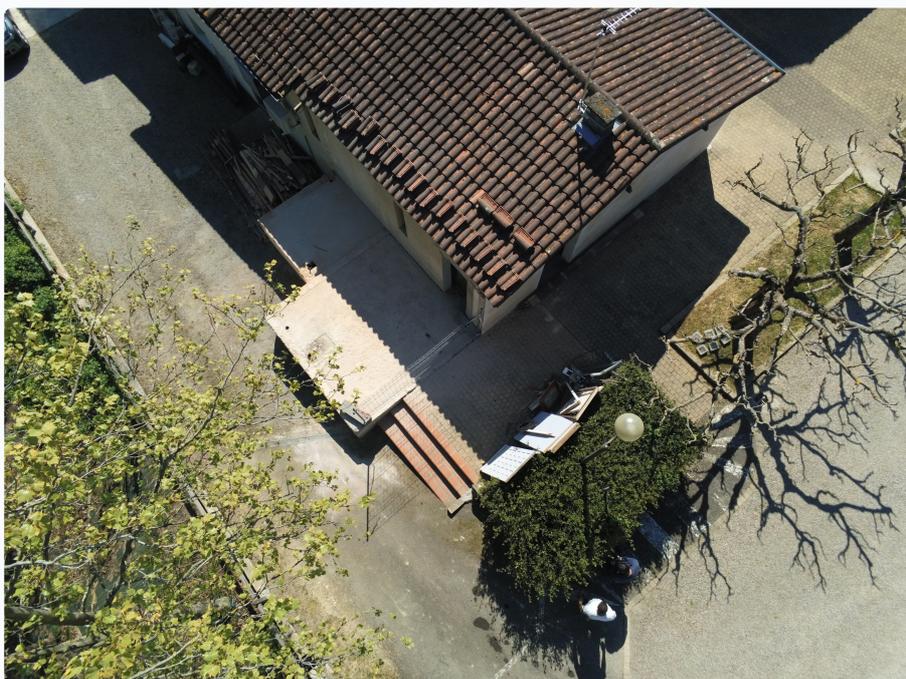


MERCI POUR VOTRE COMPREHENSION

Les derniers travaux dans votre village

Le démontage des anciens WC est terminé.
Voici le résultat en photos





ARCHIVES PHOTOS

**Nous sommes contraints à rester confinés, alors pour le plaisir des yeux nous mettrons en ligne quelques photos de notre beau village !
Place aux archives !**

Le drone étant de sortie pour prendre les travaux en photos, je vous fais profiter du beau temps sur Roquebrune "confiné"
Photos réalisées le 10 avril 2020 à 12h
(Si certains veulent les originaux, je peux vous les envoyer par mail sur demande)





Mairie de ROQUEBRUNE
Village
32190 ROQUEBRUNE
www.mairie-roquebrune.fr



Cet e-mail a été envoyé à { { contact.EMAIL } }
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Mairie de Roquebrune.

[Se désinscrire](#)



© 2020 Mairie de Roquebrune